

PROCES-VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 26 mars 2024

(Salle communale de Confignon)

1. Accueil

A 14h05, la Présidente, Laurence Kunz, ouvre la séance de l'Assemblée générale ordinaire du Coteau.

Elle souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Coteau et salue la présence de

- Madame Elisabeth Uldry Frossard, Conseillère administrative de la Commune de Confignon
- Madame Guylaine Antille, Conseillère administrative de la Commune de Bernex
- Monsieur Jean-Pierre Gantner, Adjoint au Maire de Laconnex
- Madame Anne-Dominique Cachin Muller, secrétaire générale de la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et associations de Seniors (FGCAS « La Fédé »)
- Madame Catherine Hofmann, Présidente d'honneur

et informe que Monsieur Gilbert Vonlanthen, Maire de la Commune de Bernex nous rejoindra en cours de séance.

La Présidente excuse l'absence de :

- Monsieur Georges Echenard, Vice-président du Coteau
- Monsieur Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la Commune de Bernex
- Madame Elisabeth Gabus Thorens, Maire de la Commune de Confignon
- Madame Nathalie Von Gunten Dal Busco, Conseillère administrative de la Commune de Confignon.
- Madame Céline Fontaine, Adjointe au Maire de Soral

Selon la liste des présences signée, 95 membres sont présents et 19 membres ont excusé leur absence.

2. Minute de silence pour nos membres décédés

Quatre de nos membres nous ont quitté en 2023.

La Présidente prie l'assemblée de se lever pour une minute de silence en leur mémoire et en celle de nos proches disparus.

3. Allocution des Autorités communales

Elisabeth Uldry Frossard transmet les salutations des autorités de Confignon. Elle salue les bonnes relations qui interviennent entre la commune et le Coteau. Elle évoque la mobilité douce et le futur quartier des Cherpines et remercie l'Association pour tout son travail.

Gilbert Vonlanthen ayant prévenu de son arrivée en cours de séance, la parole lui est donnée avant la fin de l'assemblée (voir point 18).

4. Allocution d'un membre du comité de la Fédération genevoise (FGCAS)

Anne-Dominique Cachin Muller, secrétaire générale de la Fédération transmet les salutations de son président. Elle explique quels sont les buts de la Fédé ainsi que de son rôle auprès des clubs et associations de seniors du Canton. Elle annonce l'organisation d'un voyage de 6 jours qui aura lieu du 26 septembre au 1^{er} octobre dans le Périgord et en Dordogne. Le programme a été transmis au Coteau qui l'a fait suivre à ses membres.

5. Désignation des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés :

- Marie-Loup Mathez
- Brigitte Blanc

6. Approbation de l'ordre du jour

La Convocation et l'ordre du jour ont été envoyés le 15 février, soit dans les délais statutaires, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (art. 17 al. 2 des statuts).

Pas de remarques ni modifications, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.



7. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2023

Le procès-verbal et ses annexes ont été envoyés à tous les membres avec la convocation. Pas de remarques ni modifications, il est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

8. Rapports de l'année 2023

8.1 Rapport de la Présidence

Laurence Kunz, Présidente, lit et commente le rapport de l'année 2023. Le rapport est joint en annexe.

8.2 Rapport du Trésorier

Claude Hildebrand, Trésorière, lit et commente le rapport de l'année 2023. Le rapport est joint en annexe.

8.3 Rapport des Vérificateurs aux comptes

Eric Demont lit le rapport des vérificateurs aux comptes qui a été remis à la Présidente. Ce document comporte une petite erreur de plume à savoir la date du rapport. Il faut lire « *Fait à Bernex, le 4 mars 2024* » et non 2023. Le rapport est joint en annexe.

9. Approbation des rapports présentés sous point 8 et décharge au Comité.

Pas de questions ni de remarques, les trois rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour l'exercice 2023.

10. Election de la Présidence

Laurence Kunz demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite se présenter pour reprendre son poste de présidente. Si ce n'est pas le cas, elle est d'accord de poursuivre dans sa fonction.

Il n'y a pas de candidature. L'assemblée accepte par acclamation de reconduire Laurence Kunz à la présidence du Coteau.

La Présidente remercie les membres de lui accorder une nouvelle fois leur confiance.

11. Election des membres du Comité

Le Comité se compose de :

- Vice-président Georges Echenard
- Trésorière Claude Hildebrand (Mme)
- Secrétaire Chantal Amacker
- Membres Monique Garnier, Franca Grasso et Chantal Trottereau

Ces personnes sont d'accord de rester au Comité et se représentent dans leur fonction actuelle. La Présidente propose leur réélection.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La Présidente souligne qu'il ne faut pas oublier de penser à la relève et invite les personnes qui seraient intéressées à rejoindre le comité, de se faire connaître durant l'année.

12. Election des Vérificateurs aux comptes

Selon l'art. 22 de nos statuts, les vérificateurs sont élus pour un maximum de deux ans.

Eric Demont, a terminé son 2^e mandat. Nous l'en remercions vivement.

Philippe Dubath, suppléant, remplace Paulette Tremblet (malade au moment du contrôle des comptes). Il devient vérificateur pour un 1^{er} mandat.

Pour 2025, Paulette Tremblet reste vérificatrice. Ce sera son 1^{er} mandat.

Sylvie Molina, se propose en tant que suppléante.

Résultats du vote : Unanimité.

13. Fixation de la cotisation annuelle

Afin de rester ouverts à tout le monde et de pouvoir continuer à proposer une jolie gamme d'activités gratuites ou restant abordables, le Comité propose à l'assemblée de maintenir la cotisation annuelle de membre à CHF 30.-.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

14. Présentation du budget 2024

Claude Hildebrand présente le budget 2024.

Le rapport est joint en annexe.

lu

15. Projets et activités 2024

La Présidente fait part des informations suivantes :

Pour les projets

Dans le cadre de nos visites découvertes, le **mercredi 17 avril**, à titre exceptionnel, nous avons obtenu l'accord de pouvoir visiter la manufacture Caran d'Ache. En principe, cette entreprise n'organise pas de visite pour les externes.

Nous continuerons également de proposer diverses randonnées.

Le repas de fin d'année avec la commémoration de l'Escalade a été fixé au **mercredi 4 décembre** à la salle communale de Confignon.

Pour les activités

Les rencontres gustatives au local ont repris avec le goûter des Rois le **jeudi 4 janvier** ainsi que deux repas, les **jeudis 8 février et 7 mars**. Pâques étant proche de notre Assemblée, il n'y aura pas de goûter de prévu, nous pourrions profiter de l'apéritif d'aujourd'hui.

Comme chaque année, les repas au local reprendront en automne lorsque nos excursions seront terminées.

La Présidente passe la parole à Monique Garnier, responsable des excursions, qui fait découvrir les lieux de nos 4 excursions sous la forme de devinettes. Elle en détaille le programme au fur et à mesure.

- **Mardi 7 mai** : « *Besançon, d'une autre façon... croisière et rencontre avec Vauban* »
Besançon est classée ville d'Art et d'Histoire, inscrite à l'Unesco.
Croisière-repas sur le Doubs. En naviguant, découverte des fortifications de Vauban, passage d'écluses et tunnel sous la Citadelle. Débarquement et déplacement pour une visite de la Citadelle animée par un guide local.
- **Mercredi 17 juillet** : « *Les Aigles du Léman* »
Visite guidée de la plus grande volière de rapace du monde « terre des aigles » avec un fauconnier, suivi du spectacle « Le seigneur des Cieux ». Repas à Sciez puis visite libre du parc avec spectacle « Les oiseaux du lac ».
- **Jeudi 12 septembre** : « *Le GoldenPass* »
Départ de Montreux en train (MOB) pour nous rendre à Gstaad.
Transfert en autocar à Charmey pour le repas puis déplacement au village médiéval de Gruyère pour une visite libre.
- **Mardi 15 octobre** : « *Escapade dans le Val-de-Travers...* »
Visite guidée du Prieuré Saint-Pierre dans lequel se trouvent les caves Mauler. Projection d'un film sur l'histoire du lieu, suivi d'une dégustation de vin mousseux. Repas à Couvet puis visite guidée du Musée de l'Absinthe (avec une dégustation facultative en supplément).

En sus de ces activités, la Fédé nous a transmis les documents relatifs à son voyage. Les membres recevant les informations par courriel ont déjà pu prendre connaissance du programme, les autres vont les recevoir dans le bulletin d'informations du mois d'avril. Le Coteau ne prend pas les inscriptions, il faudra s'adresser directement à la Fédé.

Les informations détaillées des activités seront transmises régulièrement dans le bulletin d'informations.

Le Comité espère que ces activités plairont à tous et se réjouit de retrouver les membres à ces diverses occasions.

16. Remerciements et honorariat

Ce point est sans objet. Les remerciements ayant été transmis au cours des différents rapports mentionnés sous point 8.

Il n'y a pas d'honorariat.

17. Propositions individuelles écrites (à faire parvenir au comité jusqu'au 12 mars 2024)

Aucune proposition écrite n'a été reçue.

Aucune question n'est posée.

lm

18. Divers

Anne-Marie Amacker Wernli a souhaité prendre la parole pour mettre en garde les membres par rapport à une arnaque informatique dont elle a été victime et qui l'a beaucoup perturbée. Il faut rester très vigilant face aux personnes malveillantes qui sévissent par le biais des sites internet et des messageries. La Présidente la remercie pour son témoignage et rappelle qu'il faut effectivement se méfier de ces situations qui sont malheureusement de plus en plus fréquentes. Elle insiste sur le fait de faire preuve d'extrême prudence et de ne jamais divulguer des renseignements compromettants comme des numéros de comptes, des codes d'accès ou des informations personnelles.

Gilbert Vonlanthen, Maire de la Commune de Bernex, rebondit sur les précédents propos pour approuver les mises en garde qui sont faites. Il convient effectivement d'être attentif aux divers risques d'escroquerie. Il informe d'ailleurs qu'une conférence axée sur la sensibilisation et la prévention des fraudes, vols et arnaques en ligne sera organisée ce jeudi 28 mars à 14h ici même à Confignon.

Il profite de transmettre ensuite un message relatif au développement de Bernex et à l'importance de la votation prévue le 9 juin prochain en lien avec le futur quartier de Vailly qui verra, entre autres, la construction d'une centaine de logements à loyers abordables destinés aux aînés.

Gilbert Vonlanthen remercie les membres du Comité pour leur engagement auprès des seniors.

La Présidente mentionne que lors de l'Assemblée, nous avons pour habitude de fêter les anniversaires et anniversaire de mariage (50 et 60 ans). Certains membres sont dans leur 80, 85 et 90^e année en 2024. Un couple fêtera son 50^e anniversaire de mariage.

La Présidente nomme la liste des jubilaires. Toutes les personnes citées ont reçu un message personnalisé. Les membres qui ont été nommés, qui sont présents et qui ont été invités à s'inscrire aujourd'hui pourront venir chercher un présent (fleurs et bouteilles) après la fin de l'assemblée.

L'Assemblée applaudit les jubilaires.

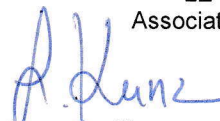
La Présidente, Laurence Kunz, communique la date de la prochaine assemblée générale ordinaire soit le mardi 25 mars 2025 et clôture cette assemblée par un proverbe indien :

« Si tu vois la vie en gris, déplace l'éléphant ! »

La séance est levée à 15h30. Les membres sont invités à se rendre au buffet dinatoire et à partager le verre de l'amitié.

LE COTEAU

Association de seniors



Laurence Kunz
Présidente



Chantal Amacker
Secrétaire

Bernex, lu et certifié exact le 23 avril 2024

Annexes : rapports mentionnés sous point 8 et point 14.